

**Décision n°45/2025/Institut Mines-Télécom**

**Objet : Proclamation des résultats pour l'élection des représentants des usagers au Conseil d'administration de l'Institut Mines-Télécom (scrutins du 8 décembre 2025 au 11 décembre 2025)**

**Collège 1 (C1) :** Collège des élèves en cycle de formation d'ingénieurs en cycle conduisant au diplôme d'études supérieures de gestion et en cycles de formation conduisant à un diplôme de master.

Nombre de sièges titulaires : 2

Nombre de sièges suppléants : 2

<b>Nom et Prénom</b>	<b>Entité</b>	
M. JAN VAISSIERE	Mines Saint-Etienne	Titulaire
Mme DIJANE SCHMITT	IMT Nord Europe	Suppléante
M. ADEL KHALDOUN	Télécom SudParis	Titulaire
Mme AMARANTE CAILLE	Télécom SudParis	Suppléante

Le mandat des usagers élus pour le collège 2 (C2) débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour une durée de deux (2) ans.

**Collège 2 (C2) :** Collège des élèves en cycle doctoral

Nombre de sièges titulaires : 1

Nombre de sièges suppléants : 1

<b>Nom et Prénom</b>	<b>Entité</b>	
Mme AMIRA MASTOURI	IMT Atlantique	Titulaire

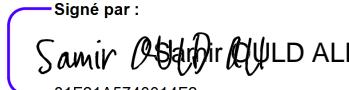
Le candidat s'est présenté seul. Le siège de suppléant n'est pas pourvu.

Le mandat des usagers élus pour le collège 1 (C1) débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour une durée de deux (2) ans.

*Les contestations sur la validité des opérations électorales sont portées, dans un délai de quinze jours à compter de la proclamation des résultats, devant la Directrice générale avant tout recours devant le tribunal administratif.*

A Palaiseau le 11 décembre 2025

Pour la Directrice générale et par délégation

Signé par :  
  
Samir OULD ALI  
81F21A5740014F2...